NOUVELLEAIRE

Révision du SCoT Provence Méditerranée

Élaboration du chapitre individualisé du SCOT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer

Où en est-on?

Après de nombreuses réunions thématiques avec les personnes publiques associées et plusieurs temps d'échanges avec la population, le projet de révision du SCOT prend forme.

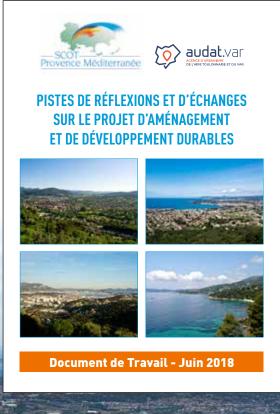
Pour rappel, le SCOT contient notamment (article L 141-2 du Code de l'Urbanisme) :

- un rapport de présentation (L 141-3 du Code de l'Urbanisme)
- un projet d'aménagement et de développement durables « PADD » (L 141-4 du Code de l'Urbanisme)
- un document d'orientation et d'objectifs « DOO » (L 141-5 et suivants du Code de l'Urbanisme)

De manière très synthétique, on peut dire que le rapport de présentation « explique », le PADD « fixe » et le DOO « détermine et définit ».

Le SCoT Provence Méditerranée comportera également un chapitre individualisé du SCOT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer. (L 141-25 du Code de l'Urbanisme)

Une première version du **projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est téléchargeable sur le site internet du SCOT.



Pour parfaire le document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), des ateliers sont organisés.

Les premiers éléments sur les orientations et objectifs du DOO, les pistes de mesures et d'orientations du futur « Volet Littoral et Maritime » présentés lors de nos réunions publiques du dernier trimestre 2017, sont téléchargeables sur le site internet www.scot-pm.com en rubrique ressources documentaires.

Tous ces documents sont disponibles au format papier sur simple demande.



Bandol • Le Beausset • Belgentier • Bormes-les-Mimosas • La Cadière d'Azur • Carqueiranne • Le Castellet • Collobrières La Crau • Cuers • Evenos • La Farlède • La Garde • Hyères-les-Palmiers • La Londe-les-Maures • Le Lavandou • Ollioules Pierrefeu-du-Var • Le Pradet • Le Revest-les-Eaux • Riboux • Saint-Cyr-sur-Mer • Saint-Mandrier-sur-Mer • Sanary-sur-Mer La Seyne-sur-Mer • Signes • Six-Fours-les-Plages • Solliès-Pont • Solliès-Toucas • Solliès-Ville • Toulon • La Valette-du-Var

Les prochains Rendez-vous....

Le syndicat mixte SCoT Provence Méditerranée organise

LES ATELIERS DE LA CONCERTATION

Pour une concertation autour du projet de révision du SCoT approuvé en 2009

Atelier

▲ Mardi 3 juillet 2018 - Amphithéâtre de l'Hôtel de la Métropole TPM Encadrer et structurer le développement

pour ménager le territoire

9h: Préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles

10h30 : Maîtrise du développement urbain

2

▲ Vendredi 6 juillet 2018 - Amphithéâtre de l'Hôtel de la Métropole TPMFixer les axes de développement

9h : L'ambition métropolitaine

Le développement économique

10h30: L'habitat

Les déplacements

Nous vous espérons nombreux, n'hésitez pas à diffuser cette information ! **Ateliers ouverts à tous sur inscription** / Accueil café dès 8h30

Merci de nous faire parvenir votre demande d'inscription avant le 30 juin 2018 en précisant impérativement : votre nom, votre organisme (le cas échéant), le nombre total de personnes, ainsi que le ou les ateliers de votre choix. Par mail contact@scot-pm.com ou par téléphone 04 94 05 35 46

Une deuxième série d'ateliers se tiendra en septembre 2018

Hôtel de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

107, boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

SCOT Provence Méditerranée

À la suite des ateliers, 5 réunions publiques seront organisées avant l'arrêt du projet de SCoT programmé pour le mois d'Octobre.

- 3 réunions publiques sur la révision du SCoT se tiendront :
- pour le Secteur Méditerranée Porte des Maures, le lundi 10 septembre 2018 à 18h au Pôle Nautique
 Port de La Londe-Les-Maures,
- pour le Secteur Sud Sainte Baume, le mardi II septembre 2018 à 18h à la Salle des fêtes du Plan du Castellet - Place Herrischried
- pour le Secteur de la Vallée du Gapeau, le mardi 18 septembre 2018 à 18h au siège de la Communauté de Communes.

Une réunion publique volet littoral et maritime se tiendra le mercredi 19 septembre 2018 et une réunion publique sur la révision du SCoT se tiendra le samedi 29 septembre 2018 sur le secteur de la métropole TPM.

Une fois le SCoT arrêté, ce projet sera notifié aux personnes publiques associées qui auront 3 mois pour exprimer leur avis. Une enquête publique sera ensuite organisée en 2019.

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre du SCoT Provence Méditerranée, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées soit par courrier sur papier libre soit par e-mail. (cf. adresses ci-dessous)



Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée

CS 40537 - 8304 | Toulon Cedex 9 - **Téléphone**: 04 94 05 35 21 - **Télécopie**: 04 94 05 35 35 - **E-mail**: contact@scot-pm.com